

# COMPTE-RENDU DU C.H.S.C.T.

## EXTRAORDINAIRE

(9 JUIN 2004)

### 1 - TRANSFORMATION DE 3 CHAMBRES A LA MAISON DE RETRAITE N° 2

#### La CGT demande :

- Comment et où ont été relogés les trois résidents de la maison de retraite n°2 pour la transformation de leur chambre en bureaux ? Vers Bel Air ? Vers la maison de retraite n° 1 ?
- Quelle organisation des soins et avons nous à ce jour l'affectation des effectifs suite à la convention tripartite ?
- Les familles et les résidents ont-ils informés de ces changements ?
- Ces trois lits enlevés à la maison de retraite n° 2 ne vont-ils pas porter préjudice à la population des personnes âgées du bassin de Brive ?
- Pourquoi la Direction des Soins n'est pas présente à cette réunion ?

#### La Direction :

- Il n'y a pas de suppression de lits, respect de la convention tripartite et des autorisations médicales.
- Le conseil de vie sociale des maisons de retraite est installé : aucune plainte n'a été formulée par le représentant des usagers.
- Une réunion aura lieu en Octobre pour de plus amples informations et il n'y a pas de liste d'attente pour la maison de retraite actuellement.
- Aucun plan de travaux n'est prévu à ce jour.
- Il y a actuellement une politique de Santé pour les Centre Hospitaliers à renforcer leur accueil des personnes dépendantes.

## 2 - TRANSFORMATION CHAMBRE DE VASCULAIRE = 2 LITS ENLEVES.

Lors d'un précédent CTE la **Direction** nous avait affirmé qu'il n'y avait pas de suppression de lits en chirurgie (5<sup>ème</sup> étage).

Après vérification, le **Syndicat CGT** a découvert que la chambre 504 était transformée en bureau.

Au CHSCT extraordinaire demandé à ce sujet, la CGT pose la question : où sont passés les deux lits ?

**La Direction** : aucun lit n'a été supprimé !!!

**La CGT** : demande au Directeur s'il prend les représentants du personnel pour des idiots ?

**La Direction** : non, mais j'assume personnellement les travaux de la chambre 504 et je confirme qu'il n'y a pas de lit en moins théoriquement.

**La CGT** : soit les malades sont sous les bureaux soit ils sont trois dans le même lit et à ce compte là, effectivement, il n'y a pas de suppression de place !!!

Une discussion « **ferme** » s'en suit et les dernières paroles du directeur sont :

- Il n'y aura pas forcément de débat sur tout, dans l'Etablissement.
- Les réflexions de fond seront menées avec le Président de la CME.
- D'autres réorganisations vont avoir lieu dans les mois à venir, il faudra que l'on s'y habitue et que l'on réfléchisse non plus en capacité mais en activité...

**La CGT** : en définitive la gouvernance est installée, Directeur et Président de CME vont à eux seuls diriger l'Etablissement.

La Politique Nationale de Santé via le plan hôpital 2007 est en accélération au CH de Brive :

- Anticipation de la nouvelle gouvernance votée par le CA.
- Tarification à l'activité en cours.
- Et bientôt, sans doute, une expérimentation des G.C.S. (Public/Privé) à Brive ? (maternité, chirurgie, Psychiatrie, ... ?) en toute démocratie.

On ne parle plus de qualité de soins, de proximité, mais de performances financières et nous ne pouvons que nous opposer fermement à ces discours.

La CGT demande un vote sur la suppression des lits en chirurgie.

Refus de la Direction de soumettre au vote et clôture du CHSCT par le Directeur.

### CONCLUSION :

*Nous sommes bien évidemment d'accord pour que les médecins puissent exercer dans de bonnes conditions leur profession (bureaux etc...), mais nous sommes totalement opposés à ce que des transformations aient lieu sans que les questions de fond aient été abordées en toute transparence. Par exemple : quelles place pour la Chirurgie Publique dans le Département et dans le Centre Hospitalier de Brive ?*

*N'oublions pas que la diminution des lits entraînera obligatoirement une diminution du personnel. Ces lits ne serviront-ils pas de troc lors de la fusion de la maternité de l'hôpital avec celle de la Clinique Saint Germain.*

*Nous avons eu ce jour un bel exemple de « cohésion sociale », c'est la première fois qu'un CHSCT se passe dans une telle ambiance, à se demander si les organisations syndicales ne seront pas exclues des instances dans un avenir proche, comme cela a déjà été entériné pour les groupes de travail au cours du comité de suivi du Projet d'Etablissement.*

*La CGT continuera à dénoncer et à s'investir pour la défense du Service Public Hospitalier, pour la qualité des soins, pour la proximité. Nous ne pouvons pas accepter la seule logique de rentabilité financière qui se fera au détriment de la population.*

**NOUS CONTINUERONS A TENIR LE ROLE DE REPRESENTANT DU PERSONNEL POUR LEQUEL VOUS NOUS AVEZ ELUS.**